

Politique | Pyrénées-Atlantiques: Moncommerce64 met les petits commerces en ligne



Moncommerce64, voilà le nom de la future plateforme de commerce en ligne lancée par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Ce projet pensé à l'issue du premier confinement, et allant qui plus est « dans le sens de l'histoire » comme le soulignait Jean-Jacques Lasserre lors de sa présentation, devrait ouvrir mi-décembre pour les petits commerces volontaires des six premières communes d'ores et déjà intégrées dans la démarche. Pour autant, l'objectif clairement affichée par le Département est bien de donner accès à cette plateforme à l'ensemble des commerçants et artisans du département, leur permettant ainsi de digitaliser leur boutique.

Moncommerce64.fr sera un site d'achat en ligne, permettant aux commerces du département d'entrer dans l'aire du numérique en se lançant dans une forme de e-commerce. Adapter aux téléphones autant qu'aux ordinateurs ou aux tablettes, la solution créée par la société Achetez A, permettra aux internautes d'acheter via un panier, et un paiement unique, plusieurs produits auprès de plusieurs commerçants présents sur la plateforme, le tout sous le format désormais bien connu du « cliquer - collecter » quant à la récupération des achats.

"Démarrer le plus rapidement possible"

Coté commerçants locaux, c'est une petite révolution qui s'annonce avec ce nouveau canal de distribution que va mettre à disposition le Conseil départemental. Une possibilité de maintenir voire de développer sa clientèle, et des possibilités de vente 24h/24 et 7j/7... Et pour accompagner cette transition numérique, moncommerce64 sera gratuit « au moins sur une phase de lancement de 4 ans, sans aucune condition d'abonnement pour les commerçants ni de commission par le site sur les ventes », insiste Jean-Jacques Lasserre qui précise à 120 000€ sur 4 ans, le coût de l'opération pour la collectivité.

Cela dit, l'ensemble des petits commerces du département n'auront pas leur boutique en ligne sur la nouvelle plateforme pour Noël. Jean-Jacques Lasserre, le premier, le reconnaît, « Noël n'est pas l'aboutissement de ce projet, qui est appelé à s'enrichir et à évoluer dans le temps. Mais notre objectif est bien, déjà, de démarrer le plus rapidement possible pour mettre ce dispositif à disposition de tout ceux qui voudront bien l'accueillir ».

Une fois le dispositif financé et mis à disposition par le Département, la balle passe ensuite dans le camp des territoires associés de très près à la construction de cette plateforme. Et pour cause, la formation et l'accompagnement des commerçants dans la prise en main pratique de ce nouvel outils incombe aux communes et aux EPCI et / ou associations de commerçants.

Le "à ma zone" local qui ravit les élus

Pour l'heure, 9 communes sont entrées dans le dispositif adaptant leurs services, parfois par du recrutement, à l'accompagnement des commerçants volontaires pour rejoindre la plateforme. Sont de celles-là, Lembeye, Morlaàs, Soumoulou, Nousty, Pontac et Ger au sein de la communauté de communes Nord Est Béarn mais aussi, Bidart, Saint-Jean-Pied-de-Port, et Hasparren. Autant de collectivités où le projet porté par le Département suscite l'enthousiasme chez les élus aux contacts réguliers de leurs « petits » commerçants rudement secoués par la crise sanitaire...

Isabelle Pargade, la maire d'Hasparren, s'est notamment dite ravie de voir débarquer le « "A ma zone" local, qui permettra à travers le numérique de faire découvrir tous les produits, parfois insoupçonnés de nos magasins et boutiques de proximité ». Même enthousiasme par exemple, pour Laurent Inchauspé, depuis Saint-Jean-Pied-de-Port, qui voit là, « la première bonne nouvelle depuis le confinement », et suggère aussi à rattacher les restaurateurs à cette plateforme. « On pourrait imaginer un système de réservations, voire de pré-paiements de déjeuners qui seraient consommés dans un second temps », suggère-t-il.

Fromages d'estive et artisans d'art en ligne en 2021

Des évolutions en effet envisageables puisque outre les commerces « classiques », la plateforme Moncommerce64 permettra dès son lancement de procéder à des réservations chez des coiffeurs ou en instituts de beauté ou encore la réalisation de devis en ligne par des artisans...

Enfin, dès janvier, deux secteurs d'activité plus éloignés de ces solutions digitales, seront particulièrement accompagnés par la collectivité départementale pour intégrer le dispositif : les bergers producteurs de fromages d'estive et l'artisanat d'art « qui subit de plein fouet la crise sanitaire », souligne avec inquiétude le Président du département. Dans cette optique des discussions entre le Conseil départemental et la Chambre des métiers 64 sont d'ores et déjà ouvertes pour permettre un accompagnement digital personnalisé aux 500 entreprises concernées dans les Pyrénées-Atlantiques.



Solène Méric

Credit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 03/12/2020
[Url de cet article](#)